



ADMQ

Association des  
directeurs municipaux  
du Québec

Présenté par

Fonds

d'assurance  
des municipalités  
du Québec

# Redéfinir la **gestion** municipale

Congrès annuel  
18 au 20 juin 2025

Guide préliminaire  
Mise à jour : 20 février 2025

## Horaire simplifié 2025

### Mercredi 18 juin

8 h à 18 h	Inscription
9 h à 11 h	Formation précongrès
11 h à 12 h	Zone relève, nouveaux membres
12 h à 18 h	Visite du Salon
12 h à 13 h 30	Visite exclusive du Salon
13 h 30 à 14 h 30	Formations
14 h 30 à 15 h 30	Visite exclusive du Salon
15 h 30 à 16 h 30	Formations
16 h 30 à 18 h 15	Cocktail et visite du Salon
18 h 15 à 21 h 30	Banquet et soirée-spectacle

### Jeudi 19 juin

7 h 30 à 8 h 30	Déjeuner et AGA
8 h à 12 h	Visite du Salon
8 h 30 à 9 h 30	Visite exclusive du Salon
9 h 30 à 11 h	Formations
11 h à 12 h	Cocktail et visite du Salon
12 h à 13 h 30	Dîner des membres
13 h 45 à 16 h 30	Formations

### Vendredi 20 juin

7 h 30 à 8 h 30	Déjeuner
8 h à 11 h 15	Conférences

#### Une programmation pensée pour vous !

Notre programmation, conçue pour vous accompagner dans votre développement professionnel et personnel, vous propose une diversité de formations adaptées à vos multiples fonctions. Pour chaque formation, un thème principal est indiqué ainsi qu'une couleur indiquant les notions qui seront abordées répondront à quel type de formation selon cette légende :

#### Savoir-être :

Axé sur les compétences relationnelles pour cultiver des interactions harmonieuses et authentiques.

#### Savoir-faire :

Axé sur les compétences techniques, organisationnelles et opérationnelles

#### Pratico-pratique :

Axé sur des notions ou des trucs et astuces concrètes vous permettant de mieux comprendre le contexte et ainsi optimiser votre efficacité.

#### Santé & bien-être :

Axé sur des stratégies pour préserver votre équilibre personnel et professionnel permettant de vous épanouir tout en relevant les défis propres à vos fonctions.

<b>MERCREDI 18 JUIN - Accueil et inscription 8 h à 18 h</b>						
<b>AM</b> Salle 301AB						
<b>9 h à 11 h (2h)</b>		Formation précongrès*	Quel est le verdict?	Tremblay Bois Avocats		
Zone relève, nouveaux membres présentée par Desjardins 11 h à 12 h						
<b>PM</b>						
<b>13 h 30 à 14 h 30 (60 min)</b>	Décortiquer le rôle d'évaluation municipal Ordre des évaluateurs agréés du Québec	Le suivi d'un projet exécuté par une entreprise contractante : suivre son dossier pour éviter les mauvaises surprises Lavery Avocats	Qui décide quoi en matière électorale ? Clarifiez les rôles des divers intervenants Dunton Rainville	Dernières tendances en matière de négociation des contrats, conditions de travail et conventions Fédération québécoise des municipalités		
<b>15 h 30 à 16 h 30 (60 min)</b>	Leader de première classe Jean-François Lacasse	Maîtriser la délégation de pouvoirs : principes et applications municipales Bélanger Sauvé	Application et ateliers-pratique de la Loi sur les ingénieurs dans les municipalités Ordre des ingénieurs du Québec	Rédigez des appels d'offres plus attractifs ! Cain Lamarre		
<b>13 h 30 à 16 h 15 (2h30)</b>	La cohabitation intergénérationnelle : un dialogue à construire Les Productions Carol Allain Inc	Les mesures d'urgence: D'hier à aujourd'hui, en regardant vers demain! DHCavocats et Sécurité civile Landry				
Cocktail présenté par Hydro-Québec 16 h 30 à 18 h 15						
<b>JEUDI 19 JUIN</b>						
Déjeuner 7 h 30 à 8 h 30		AGA 7 h 30 à 8 h 30				
<b>AM</b>						
<b>9 h 30 à 11 h (90 min)</b>	Influencer, briser le coquillage et libérer la fée Dominique Morneau, psychologue organisationnel, inc.	Aides et pouvoirs des municipalités face à la crise du logement Therrien Couture Joli-Cœur	Le respect de la réglementation municipale : les recours judiciaires applicables Morency Société d'avocats			
<b>9 h 30 à 10 h 30 (60 min)</b>	Les recours pour faire cesser les usages dérogatoires Dunton Rainville	La période de questions : trucs et astuces pour répondre à vos préoccupations Tremblay Bois Avocats	La réclamation, comment s'y retrouver Fonds d'assurance des municipalités du Québec			
Cocktail présenté par le Fonds d'assurances des municipalités du Québec 11 h à 12 h						
Dîner des membres présenté par Bélanger Sauvé 12 h à 13 h 30						
<b>PM</b>						
<b>13 h 45 à 15 h (75 min)</b>	Courage managérial : Faire preuve d'un leadership affirmé ! SISD Inc.	Exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle pour optimiser les services municipaux Activis	DG en herbe - Testez vos connaissances Morency Société d'avocats	Jurisprudence - Récents développements en matière de gestion contractuelle et de conformité des soumissions Prévost Fortin D'Aoust Avocats	Plan d'urbanisme : et si on y trouvait les réponses à nos questions? Tremblay Bois Avocats	Entretien des chemins privés - Comment se gouverner ? Fédération québécoise des municipalités
<b>15 h 15 à 16 h 30 (75 min)</b>	Acceptabilité sociale : Pas dans ma cour ! Fernandez relations publiques et MU conseils	Arrêtez de tolérer grâce au courage de dire Alliance ressources humaines	Les regroupements de municipalités pour la prestation d'un service Lavery Avocats & Stratzer	Pourriez-vous récupérer 100 % de la TVQ pour le passé, présent et futur ? Éthier Avocats	Le retrait des services municipaux dans les zones à risques : mode d'emploi Tremblay Bois Avocats	Le développement économique et les pouvoirs d'aide des municipalités pour des projets privés Morency Société d'avocats
<b>VENDREDI 20 JUIN</b>						
Déjeuner présenté par PFD avocats 7 h 30 à 8 h 30						
<b>AM</b> Salle 400						
<b>8 h à 9 h 30 (90 min)</b>	L'incroyable pouvoir des habiletés relationnelles Chalifoux production Inc.					
<b>9 h 45 à 11 h 15 (90 min)</b>	Revue de la jurisprudence de la dernière année Lavery Avocats					

# Banquet d'ouverture

présenté par

**TREMBLAY BOIS**  
AVOCATS



**Souper et spectacle de Laurent Paquin**  
18 h 15 à 21 h 30

présenté par

**Lavery**



**Horaire des visites :**  
mercredi 18 juin de 12h à 18h et jeudi 19 juin de 8h à 12h

**Aire de restauration :**  
mercredi 18 juin de 12h à 14h

\*Coût: 45 \$ et 90 \$ pour les non-membres. Places limitées. Peut changer sans préavis

## Formation précongrès

Coût : 45 \$ pour les membres et 90 \$ pour les non-membres

18 juin 9 h à 11 h • Salle 301AB

Jurisprudences

### Quel est le verdict ?

L'environnement dans lequel vivent les organismes municipaux abonde de règles juridiques. Plusieurs règles sont bien connues, mais une fois « sur le terrain », comment il faut les interpréter et surtout, les mettre en application ?

Dans cette formation, présentée sous forme de « mini procès », les participants se verront d'abord présenter, selon différents thèmes, des mises en situation susceptibles de se produire dans leur municipalité (des cas pratiques inspirés de « faits vécus »).

Par la suite, seront présentés, sous forme de « plaidoirie », les arguments de l'avocat du demandeur (exemple : citoyen). Ce dernier présentera les raisons pour lesquelles la décision prise par la municipalité devrait être annulée, les raisons pour lesquelles un membre du conseil ne devrait plus y siéger, les raisons pour lesquelles la Municipalité devrait indemniser le citoyen, etc. L'avocat de la municipalité fera par la suite valoir son point de vue et répondra aux arguments du demandeur.

Une fois les points de vue exprimés, le « verdict » tombera : qu'en est-il de la validité de la décision prise par la municipalité compte tenu des règles juridiques applicables ? Qu'est-ce qui a été bien fait et qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ? Quelles sont ou auraient pu être les conséquences pour la municipalité ? Il s'agira d'une formule active où des règles de droit précises seront appliquées aux faits, dans un cadre se voulant pratique et dynamique.

### 4 situations seront présentées et débattues

Plusieurs membres de l'équipe de Tremblay Bois avocats

TREMBLAY BOIS  
AVOCATS

### Procédure d'inscription

Cette formation aura lieu au Centre des congrès de Québec pour seulement 45 \$ pour les membres et 90 \$ pour les non-membres.

Vous pourrez procéder à votre inscription à même le formulaire d'inscription. Pour ce faire, vous devrez sélectionner « Congressiste | Formation précongrès ». L'inscription doit obligatoirement être faite en même temps que votre inscription au congrès.

**Faites vite, les places sont limitées !**

18 juin 13 h 30 à 14 h 30

Trésorerie

## Décortiquer le rôle d'évaluation municipale

Découvrez les rouages du rôle d'évaluation municipale et apprenez à naviguer dans ses différentes étapes. Cette formation abordera :

- La compétence en matière d'évaluation : la municipalité ou l'Organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ)
- Le processus derrière la mise à jour, la reconduction et un nouveau rôle d'évaluation : les dates importantes d'entrée en vigueur et la date de référence du marché
- Le facteur comparatif et la médiane : à quoi servent ces informations ?
- Les méthodes de détermination des valeurs municipales
- Le fonctionnement des catégories et sous-catégories pour l'utilisation des taux variés
- Les droits, recours et délais entourant les mises à jour ou les nouveaux rôles d'évaluation, ainsi que les obligations des municipalités pour aviser les propriétaires.



**M. Jean-François Boutin**  
É.A.

**Servitech**  
Évaluateurs agréés



**M. Marc Lagueux**  
É.A.

**longueuil**



18 juin 13 h 30 à 14 h 30

Gestion contractuelle

## Le suivi d'un projet exécuté par une entreprise contractante : suivre son dossier pour éviter les mauvaises surprises

Cette conférence abordera les meilleures pratiques de gestion et de suivi d'un contrat tout au long de son exécution. L'objectif est de donner les outils aux gestionnaires municipaux afin de s'assurer qu'en cas de problématique au niveau de l'exécution du contrat, l'organisme municipal aura tout en main pour faire valoir ses droits prévus au contrat. La conférence abordera notamment les dossiers d'octroi de contrats de construction et de déneigement.



**M<sup>e</sup> Anne-Marie Asselin**  
Avocate

**Lavery**

18 juin 13 h 30 à 14 h 30

Élections

## Qui décide quoi en matière électorale ? Clarifiez les rôles des divers intervenants

Cette formation vous guidera à travers les décisions clés à prendre durant le processus électoral, en identifiant précisément qui a le dernier mot selon les situations. Entre le président d'élection, le conseil municipal, la Commission municipale du Québec (CMQ) ou le ministère des affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), de Directeur général des élections (DGE), découvrez comment les rôles, les délégations et les processus s'articulent pour garantir une gestion électorale efficace et conforme aux lois. Explorez des thèmes essentiels comme la composition du conseil, le personnel électoral, les autorisations de dépenses, les options de vote (par correspondance, itinérant, anticipation), et les mécanismes de contestation. Une formation incontournable pour comprendre et maîtriser la gestion des enjeux électoraux.



**M<sup>e</sup> Julien Merleau-Bourassa**  
Avocat

**DUNTON RAINVILLE**  
AVOCATS et NOTAIRES

18 juin 13 h 30 à 14 h 30

Ressources humaines

## Dernières tendances en matière de négociation des contrats, conditions de travail et conventions

L'actualité des derniers mois a notamment été marquée par la pénurie de la main-d'œuvre et les négociations dans le secteur public et l'inflation. Qu'on le veuille ou non, ces sujets influencent les négociations entre les employeurs et les employés, qu'ils soient cadres, syndiqués ou non syndiqués. Dans cette formation, il sera question des diverses approches et stratégies qui peuvent être mises de l'avant pour favoriser l'atteinte des objectifs d'une organisation municipale lors de ses négociations.



**M<sup>e</sup> Cassandra Nadeau**  
Avocate



**M<sup>e</sup> Sarah-Ann Dubé**  
Avocate

 **FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS**

18 juin 13 h 30 à 16 h 15

Ressources humaines

## La cohabitation intergénérationnelle : un dialogue à construire

La conférence vise essentiellement à mieux comprendre les enjeux, les attentes et les motivations des différentes générations. Quelles sont leurs caractéristiques ? Qu'est-ce qui les distinguent ? Les générations coexistent au fil des relations changeantes marquées par l'alternance du conflit et de la coopération. Mieux saisir l'importance que les générations n'ont pas les mêmes priorités ni les mêmes séquences d'action. Comment nuancer ce qui appartient à une génération est-elle toujours utile pour une autre ? Comment aborder les nouvelles générations ? Quelles approches à prioriser en présence des nouvelles générations ? Tous les registres l'intéressent. Incapable à tolérer l'idée d'une vie absurde, ils préconisent une forte exigence de sens, d'authenticité et d'éthique. Ils se démarquent par leurs talents qui se révèlent autour de la créativité, de l'inventivité et de la collaboration.



**M. Carol Allain**  
Conférencier international

**CAROL ALLAIN**  
M. Sc., M. Éd., Auteur  
Conférencier et Formateur international

18 juin 13 h 30 à 16 h 15

Sécurité civile

## Les mesures d'urgence : D'hier à aujourd'hui, en regardant vers demain !

Les mesures d'urgence ne datent pas d'hier. un panel composé de trois directeurs généraux expliqueront leur vécu en situation d'exception. Nos animateurs quant à eux, feront le parallèle entre les trois événements, tant sur le volet opérationnel et de coordination que sur le plan légal.



**M. Paul Wayland**  
Avocat

**DHC**  
— AVOCATS —



**M. Jean-Nicolas Landry**  
Président

**Sécurité civile  
Landry**  
« De la théorie... à la pratique »

18 juin 15 h 30 à 16 h 30

Santé &amp; bien-être

## Leader de première classe

Au cours des dernières années, les nombreux changements et bouleversements dans l'environnement du travail ont fortement influencé la réalité de plusieurs organisations et, conséquemment, la vie des gens qui les composent.

Personne n'est à l'abri d'un enjeu de santé psychologique et Jean-François était très loin de se douter qu'il en ferait un jour les frais. Convaincu que son parcours peut maintenant influencer positivement la trajectoire de quelqu'un d'autre, il a récemment choisi de porter le flambeau de la santé, du mieux-être et de la saine performance.

Sa passion pour ces thèmes lui a ouvert la voie vers l'excellence, le classant parmi l'élite des conférenciers. Jean-François est aujourd'hui très recherché par les dirigeant.e.s, gestionnaires, employé.e.s des plus grandes organisations du pays et ses pairs le qualifient même de « secret le mieux gardé » de son industrie.

Maîtrisant l'art de la narration, ses concepts uniques et percutants marqueront votre esprit et vous permettront de vivre une expérience inoubliable. Dans le cadre de cette conférence, il dresse, bien humblement, le parallèle qu'il a découvert entre le monde de l'aviation et les attributs du leader de demain. Il propose aux participants un voyage au cœur de soi à travers une approche humaine de la performance, du savoir-être et du savoir-faire.

Jean-François aspire à vous donner de précieux outils pour réussir, viser l'excellence tout en veillant à votre bien-être en tant que leader. Définitivement, une opportunité de réflexion dans un monde qui évolue à vive allure.



**M. Jean-François Lacasse**  
Auteur et conférencier



18 juin 15 h 30 à 16 h 30

Administration et gestion

## Application de la Loi sur les ingénieurs dans les municipalités

Évitez les faux pas! Cet atelier d'introduction fait un survol de tout ce qu'un DG doit savoir au sujet de la Loi sur les ingénieurs.



**M<sup>me</sup> Marie-Julie Gravel**  
Conseillère à la prévention  
de la pratique illégale



**M<sup>e</sup> Patrick Marcoux**  
Avocat aux services juridiques



18 juin 15 h 30 à 16 h 30

Administration et gestion

## Maîtriser la délégation de pouvoirs : principes et applications municipales

Cette formation offre un tour d'horizon des grands principes des délégations de pouvoirs que le conseil peut valablement déléguer à un fonctionnaire, notamment : un contrat, une dépense, le suivi budgétaire, la formation des comités, les plaintes à l'AMP, l'embauche de syndiqués, la neutralité religieuse, l'ordonnance de chiens dangereux, les mesures d'urgence, l'accès à l'information, le comité sur l'accès à l'information, la langue française, les réclamations, les archives, les élections. Il sera également abordé l'application de l'article 147 du Code de procédure pénale ainsi que les meilleures pratiques pour assurer une délégation efficace et conforme aux exigences légales.



**M<sup>e</sup> Denis Beaupré**  
Avocat



**M<sup>e</sup> Annie Chagnon**  
Avocate

**BÉLANGERSAUVÉ**  
— AVOCATS —

18 juin 15 h 30 à 16 h 30

Gestion contractuelle

## Rédigez des appels d'offres plus attractifs !

Dans le cadre de certains appels d'offres, vous recevez peu ou pas de soumission. Comment peut-on expliquer cette diminution d'intérêt ? Quels changements pouvez-vous apporter à vos appels d'offres pour les rendre plus attrayants ? Et si, malgré tous vos efforts, il n'y a qu'un seul soumissionnaire ou aucun soumissionnaire, que pouvez-vous faire ?



**M<sup>e</sup> Caroline Rouleau**  
Avocate



**M<sup>e</sup> Marie-Claude Veilleux**  
Avocate

 **CAIN LAMARRE**

# Cocktail

16 h 30 à 18 h 15

présenté par



# Banquet d'ouverture

présenté par

TREMBLAY BOIS  
AVOCATS



Souper et spectacle  
de Laurent Paquin

18 h 15 à 21 h 30

Réputé pour sa vision cinglante et réaliste de notre société, Laurent Paquin est l'un des humoristes les plus en vue du Québec. Détenteur du nombre record d'animations à la barre d'un Gala Juste pour rire, il a une façon unique de partager avec le public son interprétation des faits et gestes du monde. Son point de vue est à la fois personnel et familial. Outre ses cinq one man show, il s'illustre également au théâtre, notamment dans *Demain matin*, *Montréal m'attend*, *Le Diner de cons*, dans la pièce qu'il a coécrite avec Simon Boudreault *On va tous mourir* et dans la dernière série télé de François Avaré *Le Bonheur*. Avec son dynamisme contagieux, le temps passe toujours trop vite en sa compagnie.

présenté par

Lavery

# Hommage engagements municipaux

Les membres ayant cumulé 20, 25, 30 et 35 années au service des citoyens des municipalités recevront durant le banquet une reconnaissance de leur contribution et de leur persévérance.

présenté par



CAIN LAMARRE

**Déjeuner 7 h 30 à 8 h 30**  
**AGA 7 h 30 à 8 h 30**

19 juin 9 h 30 à 11 h

Aménagement, urbanisme et développement

## Aides et pouvoirs des municipalités face à la crise du logement

Cette activité explore les divers outils et stratégies que les municipalités peuvent utiliser pour atténuer la crise du logement. Les participants découvriront comment les règlements de zonage, les taxes sur les logements vacants et les projets pilotes peuvent être mis en œuvre pour encourager la construction de logements abordables et améliorer l'accès au logement pour tous.

Les discussions porteront également sur les collaborations entre les municipalités, les gouvernements provinciaux et fédéraux, ainsi que les acteurs locaux, pour maximiser l'impact des initiatives de logement. Des études de cas et des exemples concrets seront présentés pour illustrer les succès et les défis rencontrés par différentes municipalités.

Enfin, les participants auront l'occasion de partager leurs idées et de proposer des solutions innovantes pour renforcer les capacités des municipalités à répondre efficacement à la crise du logement. Cette activité vise à inspirer et à équiper les décideurs locaux avec les connaissances et les outils nécessaires pour faire face à ce défi crucial.



**M. Simon Letendre**  
Avocat

**TCJ** Therrien  
Couture  
Jolicœur

19 juin 9 h 30 à 11 h

Santé & bien-être

## Influencer, briser le coquillage et libérer la fée

Vous êtes curieux d'envisager l'influence sous un angle différent ? Les contenus présentés vous permettront d'être informés et de pratiquer des stratégies de communication qui favoriseront l'influence auprès d'individus et auprès d'équipes de travail et ce, sans que vous n'ayez à y accorder trop de temps et sans provoquer de résistance. Les stratégies enseignées favoriseront également la mobilisation et la responsabilisation des individus et des équipes de travail. Il est possible qu'une première conférence ou formation sur le sujet de l'influence soit suivie par une rencontre d'intégration et d'expérimentation des contenus.



**M. Dominique Morneau**  
Psychologue organisationnel

19 juin 9 h 30 à 11 h

Administration et gestion

## Le respect de la réglementation municipale : les recours judiciaires applicables

Nous aborderons les différents recours judiciaires applicables en matière civile et en matière pénale visant à faire respecter la réglementation municipale. Nous verrons les avantages et inconvénients de chaque recours ainsi que les conditions préalables et critères à démontrer.



**M. Maryse Catellier**  
Boulianne  
Avocate



**M. Jean-Philippe Le Pape**  
Le Pape  
Avocat

**MORENCY**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

19 juin 9 h 30 à 10 h 30

Aménagement, urbanisme et développement

## Les recours pour faire cesser les usages dérogatoires

Les recours pour faire cesser les usages dérogatoires sont complexes et nécessitent d'être bien planifiés. Cette formation fera un tour d'horizon des différents moyens mis à la disposition des municipalités pour faire respecter leur réglementation (zonage, nuisance, entretien et autres). Une attention particulière sera apportée sur les enjeux de droits acquis et de l'inspection requise afin que le recours soit couronné de succès. Une revue de la jurisprudence récentes et des moyens de défenses usuels seront abordés pour illustrer les recours.



M<sup>e</sup> Patrice Gladu  
Avocat

**DUNTON RAINVILLE**  
AVOCATS et NOTAIRES

19 juin 9 h 30 à 10 h 30

Greffe

## La période de questions : trucs et astuces pour répondre à vos préoccupations

Seraient présentées ici les règles applicables pour la période de questions et surtout, certaines bonnes pratiques, tant pour les élus que pour le directeur général. Serait d'abord discuté le contenu d'un règlement régissant la période de questions et par la suite, la façon de gérer cette période en considérant les modifications récentes apportées aux lois municipales soit, notamment, la façon de traiter les demandes reçues par écrit, comment s'assurer de la protection des renseignements personnels, comment gérer les gestes et propos inacceptables, quelles mesures peuvent être prises pour les prévenir et les sanctionner, etc.



M<sup>e</sup> Mireille Lemay  
Avocate



M<sup>e</sup> Olivier Arseneau  
Avocat

TREMBLAY BOIS  
AVOCATS

19 juin 9 h 30 à 10 h 30

Administration et gestion

## La réclamation, comment s'y retrouver

Cet atelier vous permettra d'explorer les différents types de réclamations présentées à l'assurance, en dévoilant leurs particularités et complexités. Vous acquerez une compréhension approfondie du rôle essentiel de l'assureur et des divers intervenants impliqués dans le processus de gestion et de résolution des réclamations. Vous découvrirez les obligations de l'assuré en cas de réclamation, le cheminement d'un dossier de réclamation, la documentation nécessaire ainsi que l'importance des registres d'entretien et de réparation. L'atelier couvrira également la gestion spécifique des réclamations en blessures corporelles, en dommages matériels de même que celles liées à un bris d'aqueduc ou un refoulement d'égout. Apprenez les meilleures pratiques pour une gestion efficace et sécurisée des réclamations d'assurance.



M. Louis-Philippe  
Champagne



M. François  
Longpré

**Fonds**  
d'assurance  
des municipalités  
du Québec

# Cocktail

11 h à 12 h

présenté par

## Fonds

d'assurance  
des municipalités  
du Québec

# Dîner des membres

12 h à 13 h 30

présenté par

## BÉLANGERSAUVÉ

# Hommage

Cette année encore, l'ADMQ profitera du dîner des membres afin d'honorer plusieurs des membres pour leurs réalisations exceptionnelles, la persévérance dans leur engagement, leur excellence en formation et leur réussite professionnelle.

Certificat de Directeur  
municipal agréé (DMA)

Prix Mérites ADMQ  
présentés par Énergir

Prix Relève municipale en  
collaboration avec Desjardins

Prix Excellence en formation

Prix Renée-Vaudreuil

19 juin 13 h 45 à 15 h

Ressources humaines

## Courage managérial : Faire preuve d'un leadership affirmé !

Le courage managérial est essentiel pour inspirer et mobiliser les équipes, créer une culture d'entreprise saine et atteindre les objectifs organisationnels. Cette conférence vous fournira des outils et des stratégies concrètes pour affirmer votre vision et transformer les défis organisationnels en opportunités.



M<sup>me</sup> Annie Lebeau, LL.M., CRHA



19 juin 13 h 45 à 15 h

Administration et gestion

## Exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle pour optimiser les services municipaux

Cette conférence montre des cas concrets d'utilisation de l'IA dans les municipalités, pour optimiser les services citoyens, la gestion et réduire les coûts.



M. Thierry Tanguay  
Associé et chef de produits IA



19 juin 13 h 45 à 15 h

Administration et gestion

## DG en herbe - Testez vos connaissances

Dans une formule décontractée, nous posons ouvertement des courtes questions qui se répondent par vrai ou faux et les participants votent selon ce qu'ils croient être la bonne réponse. Nous faisons ensuite un retour sur la question et donnons la bonne réponse avec les motifs qui la sous-tendent et formulons aussi certaines recommandations. Les questions touchent plusieurs sujets d'intérêts pour les directeurs généraux.



M<sup>e</sup> Martin Bouffard  
Avocat



M<sup>e</sup> Patrick Beauchemin  
Avocat



19 juin 13 h 45 à 15 h

Gestion contractuelle

## Jurisprudence - Récents développements en matière de gestion contractuelle et de conformité des soumissions

Dans les dernières années, le contentieux municipal en matière de gestion contractuelle et de conformité des soumissions s'est enrichi de plusieurs jugements de nos tribunaux. Ces jugements proposent des grilles d'analyse en lien avec l'étude de la conformité d'une soumission tout en précisant les notions d'irrégularités majeures et mineures. Les règles de gestion contractuelle auxquelles sont assujettis les organismes municipaux ont également fait l'objet de récents développements jurisprudentiels. Dans le cadre de notre atelier, nous discuterons des récents développements survenus à l'égard de ces sujets.



M<sup>e</sup> Axel Fournier  
Avocat



19 juin 13 h 45 à 15 h

Aménagement, urbanisme et développement

## Plan d'urbanisme : et si on y trouvait les réponses à nos questions ?

Le plan d'urbanisme est un outil de planification de l'aménagement et du développement du territoire de la municipalité. Il est aussi, à certains égards, la « porte d'entrée » quant à l'exercice de divers autres pouvoirs (règlement de concordance, mesures de contrôle intérimaire, application de certains règlements discrétionnaires, octroi d'aide financière, etc.).

Il s'agit donc d'un outil qui ne doit pas être négligé, et à l'égard duquel on doit donner une attention particulière. Le présent atelier vise à présenter aux participants l'importance et la portée du plan d'urbanisme, qui va au-delà de la fonction d'outil de planification.



M<sup>e</sup> Caroline Pelchat  
Avocate



M<sup>e</sup> Michelle Audet-Turmel  
Avocate



19 juin 13 h 45 à 15 h

Transport et réseau routier

## Entretien des chemins privés - Comment se gouverner ?

Toujours d'actualité, l'entretien des chemins privés continue d'être un casse-tête pour les municipalités. La formation vise à faire un résumé des principes juridiques applicables, tant quant à la procédure requise, la répartition des coûts, la responsabilité civile et les modes d'acquisition des chemins privés.



M<sup>e</sup> Audrey St-James  
Avocate



M<sup>e</sup> Marie-Michèle Paquin  
Avocate



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

19 juin 15 h 15 à 16 h 30

Communication

## Acceptabilité sociale : Pas dans ma cour !

L'acceptabilité sociale, à l'ère des extrêmes convaincus et des réseaux sociaux qui polarisent les auditoires d'un côté comme de l'autre, représente un défi de taille.

La voie du milieu, c'est la clé ! C'est ce qu'on peut viser dans la plupart des dossiers pour continuer à avancer. Cela implique parfois d'ajuster nos attentes et de ranger dans notre petite poche d'en arrière l'envie de plaire et d'être aimé à tout prix. Il faudra, tôt ou tard, mettre des balises, fixer des objectifs à atteindre et surtout, communiquer !

Une démarche gagnante à l'ère de la polarisation, c'est possible !



M<sup>me</sup> Annie Fernandez  
Présidente

**fernández**  
relations publiques



M<sup>me</sup> Carole-Anne Tanguay  
Directrice du développement stratégique



19 juin 15 h 15 à 16 h 30

Ressources humaines

## Arrêter de tolérer grâce au courage de dire

Dans le cadre professionnel, la tendance à éviter les confrontations ou à tolérer des comportements problématiques peut avoir des répercussions négatives sur la dynamique de travail, la productivité et l'épanouissement des équipes. Cette formation vous invite à développer le courage d'aborder des sujets difficiles de manière constructive, tout en renforçant votre posture de leader.



M<sup>me</sup> Gabrielle Bourgeois-Boucher, CRHA



19 juin 15 h 15 à 16 h 30

Administration et gestion

## Les regroupements de municipalités pour la prestation d'un service

Lorsque des municipalités se regroupent pour réaliser une de leur compétence, elles doivent choisir le bon type de regroupement selon les circonstances. Il en existe quatre. Cet atelier présentera les avantages et inconvénients de chacun. La présentation sera faite conjointement par un avocat et une spécialiste de la gestion des matières résiduelles. Les exemples seront inspirés de ce domaine, mais pourront être appliqués à plusieurs autres champs de compétence d'une municipalité.



M<sup>e</sup> Pier-Olivier Fradette  
Avocat



M<sup>me</sup> Sandra Messih  
VP Services-Conseils Cyrculia

**Lavery**

**STRATZER**

19 juin 15 h 15 à 16 h 30

Trésorerie

## Pourriez-vous récupérer 100 % de la TVQ pour le passé, présent et futur ?

Vous découvrirez comment récupérer l'entièreté de la TVQ sur vos immeubles communautaires depuis 1992. Voici les principaux points clés abordés dans cette formation :

- Les bases qui permettent de maximiser les remboursements en TPS et TVQ
- Comment aller chercher plus que les remboursements actuels
- Comment bien planifier vos remboursements de taxes sur vos immeubles municipaux



M<sup>e</sup> Jacques Ethier  
Avocat

ÉTHIERAVOCATS INC.

19 juin 15 h 15 à 16 h 30

Sécurité publique

## Le retrait des services municipaux dans les zones à risques : mode d'emploi

La municipalité dispense des services depuis de nombreuses années dans certains secteurs tels que l'entretien hivernal des rues, l'aqueduc et les égouts, la cueillette des matières résiduelles, etc. Qu'advient-il de la dispense de ces services lorsque les terrains desservis deviennent à risques et souvent, non-constructibles ? Est-ce possible de cesser la dispense ? Qu'est-ce qui peut être fait et quelles sont les limites à ne pas franchir ?



M<sup>e</sup> Shannon Soulé  
Avocate



M<sup>e</sup> Benjamin Bolduc  
Avocat

TREMBLAY BOIS  
AVOCATS

19 juin 15 h 15 à 16 h 30

Aménagement, urbanisme et développement

## Le développement économique et les pouvoirs d'aide des municipalités pour des projets privés

Sous réserve de l'application de la Loi sur l'interdiction des subventions municipales, les municipalités ont plusieurs pouvoirs d'aides spécifiques qui peuvent parfois soutenir des projets privés. D'ailleurs, dans les dernières années, les lois municipales ont ajouté plusieurs pouvoirs pour aider la construction et l'aménagement de logements locatifs.



M<sup>e</sup> Matthieu Tourangeau  
Avocat

MORENCY  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

## Déjeuner 7 h 30 à 8 h 30

présenté par



20 juin 8 h à 9 h 30

Administration et gestion

### L'incroyable pouvoir des habiletés relationnelles

Il est important pour les organisations d'encourager leurs employés à cultiver un équilibre de vie et à s'outiller pour devenir plus performants, tout en augmentant leur bien-être, et ce, même en télétravail. Plus que jamais, les relations interpersonnelles sont un facteur crucial pour le succès ou l'échec d'une organisation, mais tout autant pour l'épanouissement des individus qui la composent.

Loin d'être une compétence simple à développer, les habiletés relationnelles pourraient être l'élément déterminant qui fera la différence dans votre parcours professionnel. Cette conférence vous permettra de vous outiller afin d'augmenter votre motivation et votre performance afin d'atteindre vos objectifs, tant professionnels que personnels.



**M. Benoit Chalifoux**  
Conférencier, chargé de cours et auteur

Chalifoux production Inc.

20 juin 9 h 45 à 11 h 15

Jurisprudences

### Revue de la jurisprudence de la dernière année

Plusieurs jugements et décisions des tribunaux, en droit municipal, ont une influence sur votre travail de direction. Le fait de les connaître vous sensibilisera aux actions à privilégier, tout en portant votre attention sur les gestes à éviter. Durant cette conférence, nous nous attarderons à quelques cas susceptibles de vous être utiles.



**M<sup>e</sup> Pier-Olivier Fradette**  
Avocat

